

# Dossier de partenariat

Journées Annuelles de la

**Société Française  
De Gériatrie  
et Gériatologie**



SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
DE GÉRIATRIE  
& GÉRIATOLOGIE

**40**  
ANS

**Édition Anniversaire**

1981-2020

**23-25 NOVEMBRE 2020**  
**PARIS - FRANCE**

**[www.jasfgg.com](http://www.jasfgg.com)**

## Sommaire

Page 3

Editorial

Page 4

Comité d'organisation

Page 5

Informations utiles

Page 6

Expo et partenaires 2019

Page 7-8

Calendrier et pré-programme

Page 9

Partenariat – Exposition stand

Page 10

Partenariat - Symposium

Page 11

Autres partenariat

Page 12

Informations partenaire

Page 13-16

Bons de commande

Pages 17-20

Conditions Générales de Vente

## Editorial

**40 ans déjà que la communauté gériatrique et gériatrie se réunit régulièrement** pour échanger, communiquer et faire vivre notre discipline et notre société au service des personnes âgées.

On ne peut que se réjouir de cet anniversaire à venir en novembre prochain.

Mais, avant il faut faire face, résister et vaincre cette épidémie de **COVID-19**... à quel prix humain et économique.

**Cet éditorial est rédigé en pleine crise sanitaire** avec toutes les conséquences difficiles et souvent dramatiques que nous vivons au quotidien **en ville, à l'hôpital et dans les EHPAD**.

Dans ce contexte exceptionnel qu'advient-il de **la loi Grand Age tant attendue** ? Nul doute que des enseignements seront à tirer de cette crise et que de nouvelles organisations vont s'imposer dans un paysage en mutation. Les JASFGG consacreront le temps nécessaire à ces sujets importants.

**Plus que jamais, nous devons progresser** dans le domaine de la recherche et de la clinique, innover par la silver économie et contribuer à adapter la société au vieillissement **démographique, ....** la question du vieillissement est plus que jamais au premier plan des préoccupations sociétales.

Tous ces efforts déployés doivent être connus et diffusés pour améliorer la prise en charge des personnes âgées, tant dans le secteur sanitaire que médico-social : diffusion des connaissances, des bonnes pratiques et des expériences terrain.

**La prévention doit prendre aussi une place majeure dans nos activités.**

Les **40èmes journées** annuelles de notre société demeurent l'occasion, pour vous toutes et tous, de contribuer très activement aux avancées de la gériatrie et de la gériatrie.

Par ses sessions, symposiums et communications, gériatres et gériatries pourront ainsi débattre des questions d'actualité et échanger autour des nouveaux questionnements tant dans le domaine de la recherche que dans celui des soins.

Aussi, c'est avec plaisir que nous vous invitons à ce rendez-vous annuel tant attendu, en espérant vous voir aussi nombreux que pour l'édition 2019 qui a rassemblé plus **de 1600 participants**.

Chaque année le programme est élaboré par un comité scientifique qui réunit des professionnels de santé et des sciences humaines ainsi que des chercheurs de diverses disciplines afin d'aborder le vieillissement sous toutes ses dimensions. Il est veillé promouvoir la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité dans les différents temps de cette manifestation.

En même temps que les journées annuelles de la SFGG, **l'ODPC de gériatrie** vous propose de participer une ou plusieurs **sessions de Développement Professionnel Continu (DPC)**. Elles sont aussi un moment essentiel de la vie associative de notre Société.

Bienvenue à tous aux journées annuelles de **la Société Française de Gériatrie et Gériatrie** du 23 au 25 Novembre 2020 au centre de conférence Paris Marriott Rive Gauche.

**Le Comité d'Organisation JASFGG 2020.**

**Le Comité d'Organisation JASFGG 2020**

## Comités d'organisation

Le congrès est organisé par la Société Française de Gériatrie et Gériatrie.

Association reconnue comme organisme de formation continue et enregistrée sous le n°11.75.36022.75

## Composition du bureau

### Président

Pr Olivier GUERIN

### Vice présidente élue

Pr Nathalie SALLES (Présidente du Conseil Scientifique)

### Vice présidente

Pr Sandrine ANDRIEU

### Secrétaire général

Dr Tristan CUDENNEC

### Secrétaire général adjoint

M. Patrick MALLÉA

### Trésorier

Pr Jacques BODDAERT

### Trésorier adjoint

Dr Yves PASSADORI

### Assesseurs

Pr Sylvie BONIN-GUILLAUME et Pr Cédric ANNWEILER

## Délégation générale

### Délégué générale

Dr Jean Pierre AQUINO

### Assistante

Melissa HOUBART



40<sup>es</sup> Journées Annuelles de la

# Société Française De Gériatrie et Gérontologie



# 40

ANS

Édition Anniversaire

1981-2020

# 23-25

NOVEMBRE 2020

PARIS - FRANCE

[www.jasfgg.com](http://www.jasfgg.com)

## Informations utiles



Date & heure d'ouverture



Lundi 23 novembre 2020  
07h30 – 19h00



Mardi 24 novembre 2020  
07h30 – 18h30



Mercredi 25 novembre 2020  
07h30 – 18h30



Contact

### B4 EVENT

Les Lauriers-Parc d'Activité l'Orée des Mas  
Avenue du Golf  
34670 Baillargues  
04 67 59 01 51

Exposition-Partenariat  
[partenariat@jasfgg.com](mailto:partenariat@jasfgg.com)

Informations techniques  
[romain@jasfgg.com](mailto:romain@jasfgg.com)

Quelques chiffres de l'édition **2019**

# 715

m<sup>2</sup> d'exposition

# + de 1 600

participants

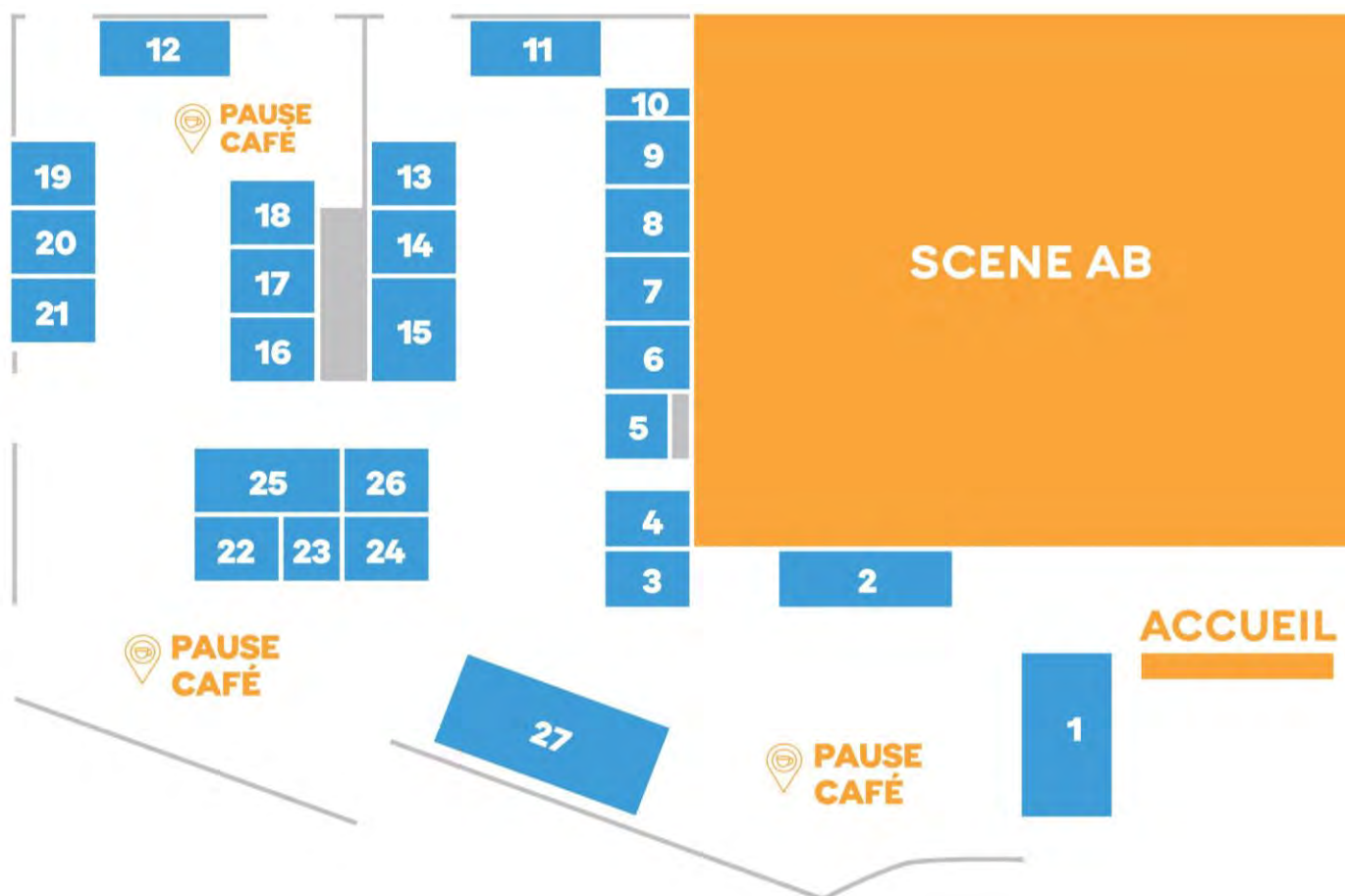
# 136

intervenants

# 28

exposants

## Plan 2019

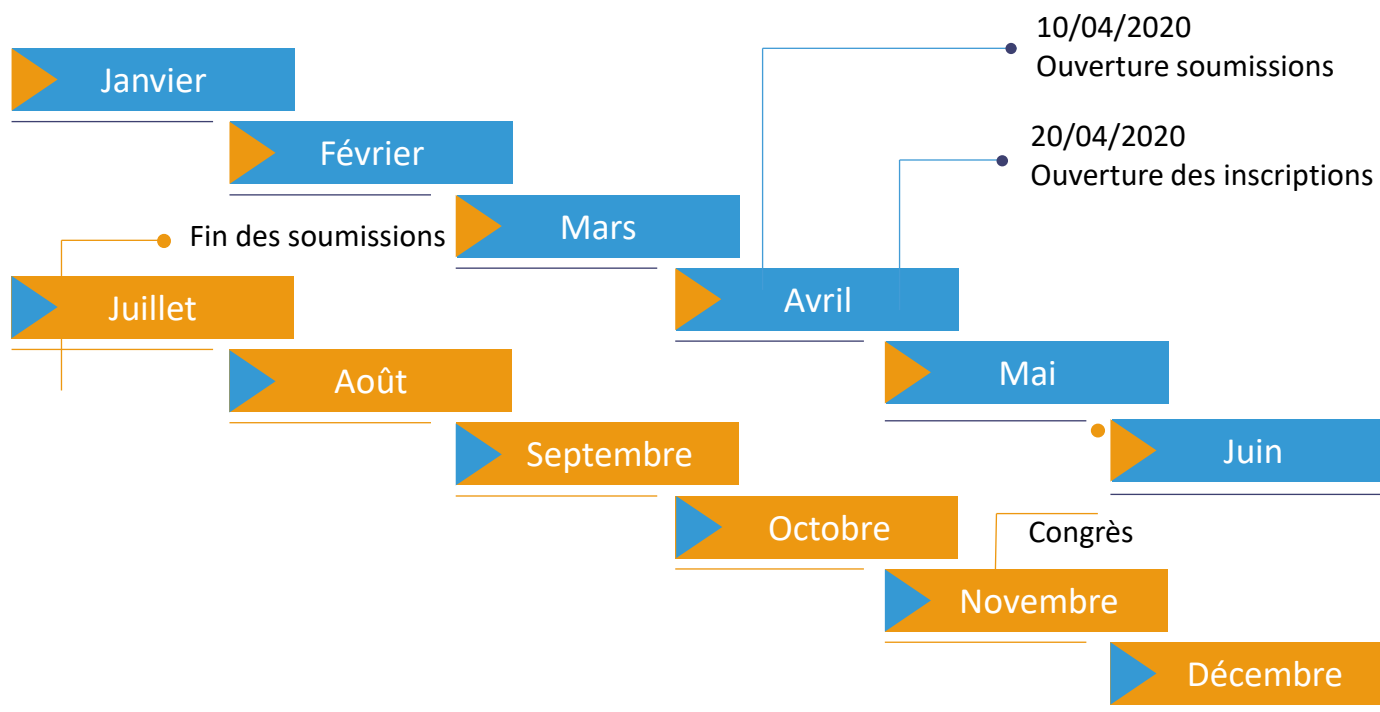


## Nos partenaires 2019

3M France  
Advicenne  
Alliance BMS-PFIZER  
Association des jeunes géiatres  
Arrow  
Astellas pharma  
Bayer  
Boston Scientific  
Cap retraite  
Grieps  
Hac pharma  
John Libbey  
Kyowa Kirin Pharma  
Laboratoire XO

Lilly France  
Medissimo  
Mylan médical  
Novartis  
Nutricia Nutrition Clinique  
ODPC de géiatrie  
Orpéa  
Pfizer  
La revue de géiatrie  
Sammed  
Servier  
Socialdream  
SOS fin de vie  
ThermoFisher Scientific  
Vifor pharma

## Calendrier - Les dates clés



## Programme Synoptique

Lundi 23 novembre 2020			
08h00-09h00	Accueil		
09h00-09h15	Allocutions inaugurales		
09h15-09h30	Présentations PUPH et MCU		
09h30-09h45	Remise des prix		
09h45-10h00	Billet d'humeur des anciens présidents		
10h00-10h45	CONFERENCE		
10h45-11h15	Pause		
11h15-12h45	Symposium 1		
12h45-14h00	Pause - Buffet		
14h00-15h30	SESSION scientifique 1 : Les sciences cliniques infirmières	Symposium 2	BONNES PRATIQUES 1
15h30-16h00	Pause		
16h00-17h30	3 Quoi de neuf en Gériatrie ? + PUGG		
17h30-19h00	SESSION scientifique 2 : Droit de l'homme	Symposium 3	COMMUNICATIONS ORALES 01
19h30-20h30	CA SFGG		

## Synoptique programme

### Mardi 24 novembre 2020

08h30-10h00	Symposium 4	COMMUNICATIONS ORALES 02	BONNES PRATIQUES 2	Posters présentés 1
10h00-10h30	Pause			
10h30-11h30	3 Quoi de neuf en Gériatrie ?			
11h30-13h00	Symposium 5			
13h00-14h00	Pause buffet			
14h00-15h30	Symposium 6	COMMUNICATIONS ORALES 03	BONNES PRATIQUES 3	Posters présentés 2
15h30-16h00	Pause			
16h00-17h30	SESSION scientifique 3 : Initiation pragmatique à la recherche en gériatrie et gérontologie	COMMUNICATIONS ORALES 04	BONNES PRATIQUES 4	
17h00-18h30	Symposium 7			
19h30-20h30	AG SFGG			

### Mercredi 25 novembre 2020

08h30-10h00	SESSION scientifique 4 : Activité physique	COMMUNICATION ORALES 05	BONNES PRATIQUES 5	
10h00-10h30	Pause			
10h30-12h00	Symposium 8			
12h00-13h00	Pause buffet			
13h00-14h30	SESSION scientifique 5 : Les thérapies cognitivo-comportementales	Symposium 9	BONNES PRATIQUES 6	DESC
14h30-15h00	Pause			
15h00-16h30	SESSION scientifique 6 : Biologie du Vieillessement	Symposium 10	BONNES PRATIQUES 7	DESC 1
16h30-17h00	Pause			
17h00-18h30	SESSION scientifique 7 : Maladie d'Alzheimer	COMMUNICATION ORALES 06	BONNES PRATIQUES 8	DESC 2



## Stands

TYPE DE TARIF	STAND EQUIPÉ	SURFACE NUE
Tarif préférentiel ( jusqu'au 30 Juin 2020 )	630 € HT / m <sup>2</sup>	550 € HT / m <sup>2</sup>
Tarif ( après le 30 Juin 2020 )	680 € HT / m <sup>2</sup>	600 € HT / m <sup>2</sup>
Stand association (6m2 équipé)	2000 € HT	

## Descriptif des stands

**Surface nue** : Le prix comprend votre emplacement de stand uniquement (traçage au sol)

**Stand équipé** : L'installation et la location d'une structure modulaire constituée d'armatures et de panneaux cloisons, d'une enseigne, d'un rail de 3 spots, d'un branchement électrique de 1 kW.

**Aménagement** : Nous pouvons vous proposer un aménagement sur mesure (Banque d'accueil, présentoirs, chauffeuses, table,...etc) ainsi que la fourniture de machine à café, réfrigérateur... Cette prestation est faite sur devis

Le prix de location de votre emplacement d'exposition (surface nue ou stand équipé) comprend:

- La publication dans le programme final des coordonnées complètes de votre société.
- L'utilisation du Kit Marketing du congrès vous permettant d'annoncer votre participation au congrès et de contribuer à la promotion de l'évènement.
- 3 badges exposants par stand de 9 m<sup>2</sup>. (Les badges exposants ne donnent pas accès aux sessions scientifiques)
- Le nettoyage quotidien des espaces publics et de la zone d'exposition (stand non compris)

## Lecteur de badges sur votre stand :

- Gagnez du temps pour collecter les coordonnées des contacts établis sur place
- Suivez vos contacts de manière plus efficace
- Faites une meilleure évaluation du marché
- Mesurez vos résultats



## Symposiums

**Symposium EXCLUSIF dans la salle scène AB (640 places)**

**Retransmission en direct dans la salle Forum 1 (300 places)**

Lundi 23 novembre	11h15-12h45	60 000 €
Mardi 24 novembre	11h30-13h00	60 000 €
Mercredi 25 novembre	10h30-12h00	60 000 €

### Symposium non exclusif

Lundi 23 novembre (1)	14h00-15h30	21 000 €
Lundi 23 novembre (2)	17h30-19h00	29 000 €
Mardi 24 novembre (2)	14h00-15h30	29 000 €
Mardi 24 novembre (2)	16h00-17h30	29 000 €
Mercredi 25 novembre (1)	13h00-14h30	21 000 €
Mercredi 25 novembre (1)	15h00-16h30	21 000 €

**(1) : Salle Forum 2 (150 places) - (2) : Salle Forum 1 (300 places)**

### Symposium exclusif en fin de journée dans la salle scene AB

Mardi 24 novembre	17h00-18h30	35 000 €
-------------------	-------------	----------

## Sont inclus dans le prix:

- La mise à disposition d'une salle
- - L'équipement audiovisuel standard (ordinateur, écran, vidéoprojecteur, microphones)
- - L'annonce du symposium sur le site web et dans le Programme Final des Journées.
- - 3 badges d'accès à la session pour les personnes de votre société

La prise en charge (inscription, déplacement et hébergement) des intervenants est assurée par la société organisant le symposium.

Le choix du sujet et le programme doivent être soumis à l'approbation du Comité Scientifique au plus tard le 31 juin 2020

L'attribution de la date et du créneau horaire se fera par ordre d'arrivée des réservations.

## Autres formes de partenariats

### Sacoche des Journées

**Partenariat des sacoches : 5 000 € HT**

Le logo de votre société sera imprimé sur sacoches fournies par l'organisateur (le type, la taille et la couleur des sacoches devront être choisis par le Comité d'Organisation en concertation avec le Partenaire). Si vous préférez fournir les sacoches, veuillez contacter le secrétariat des Journées pour être informé des conditions.

### Cordons (lanières) de badges

**Partenariat des lanières : 2 500 € HT**

Chaque congressiste, personne accompagnante ou exposant recevra un cordon afin d'accrocher son badge lors des Journées. En tant que Partenaire le nom/logo de votre société pourra être imprimé sur les cordons avec celui de la manifestation ! Plus de 1 500 experts porteront ce cordon, vous offrant une grande visibilité pendant et après les Journées !

### Publicité sur l'écran plasma des Journées

**Tarif par jour : 2 500 € HT**

Un écran plasma sera stratégiquement placé à l'entrée de l'exposition des Journées. Une publicité (fournie par votre société) sera affichée sur cet écran pendant une journée, ou durant toute la durée de l'évènement, vous offrant une grande visibilité auprès des congressistes. Pour une exclusivité, veuillez contacter le secrétariat des Journées.

### Publicités dans les éditions de la Manifestation

Le programme final de la Manifestation sera distribué sur place à chaque congressiste inscrit :

- Page intérieure : **1500 € HT**
- 2ème / 3ème de couverture (quadrichromie) : **2500 € HT**
- 4ème de couverture (quadrichromie) : **3000 € HT**

### Encart sacoches

Cet encart produit ou objet publicitaire vous permettra de faire la promotion de vos produits et/ou services et activités.

Le document ou objet publicitaire à insérer dans les sacoches des congressistes devra être soumis pour validation par le secrétariat des Journées et fournis par le Partenaire.

- Encart de taille A4 maximum, une page recto verso en couleurs ou noir et blanc : **1 500 € HT**
- Encart de taille A4 maximum, en couleurs ou en noir et blanc (nombre maximum de 10 pages par encart) : **2 500 € HT** (pour plus de 10 pages, nous consulter)

Vous pouvez fournir des blocs et stylos avec le nom et le logo de votre société. Ceux-ci seront insérés dans la sacoche de chaque congressiste. Prévoir 1600 blocs et stylos à insérer dans les sacoches (base de réservation : premier arrivé, premier servi) : **Droit d'insert : 1 000 € HT**

## Informations Partenaire

Raison Sociale : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
Tel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Site web : \_\_\_\_\_  
Forme juridique : \_\_\_\_\_ N° TVA intracommunautaire : \_\_\_\_\_

## Informations Responsable du Salon

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Adresse (si différente) : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
Ligne directe : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_

## Informations Autres contacts

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Adresse (si différente) : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
Ligne directe : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_

## Informations Facturation

*Si différente des informations exposant*

Raison social : \_\_\_\_\_  
Adresse (si différente) : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
Tel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
Personne à contacter : \_\_\_\_\_  
Ligne directe : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_

 Contact Exposit

**B4 EVENT**  
Green Park – Bat B  
149 Avenue du Golf  
34670 Baillargues

 **B4 EVENT**

**Yves BUB**  
Email : yves.bub@b4event.fr  
Tel : 04 67 59 01 51  
www.b4event.fr

## Proposition de Partenariat Exposition Stand

Cocher la case correspondante à votre choix de stand

**Stand nu**  
Surface minimum de 9 m<sup>2</sup> aménagée par l'exposant.  
Traçage au sol

Avant le 30 Juin

Après le 30 Juin

550,00 € HT/m<sup>2</sup>

600,00 € HT/m<sup>2</sup>

**Stand équipé**  
A partir de 9 m<sup>2</sup> incluant le montage et le démontage, les cloisons, une enseigne "drapeau", 1 bandeau, moquette, 1 arrivée électrique de 1 Kw et 3 spots pour 9 m<sup>2</sup>

630,00 € HT/m<sup>2</sup>

680,00 € HT/m<sup>2</sup>

**A** Total réservation  
de stand

Indiquer la surface souhaité : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ € HT

## Proposition de Partenariat Symposium

Choix du symposium			
	Date	Horaire	Prix HT
<input type="checkbox"/>	Lundi 23 novembre	11h15-12h45	65 000 €
<input type="checkbox"/>	Mardi 24 novembre	11h30-13h00	65 000 €
<input type="checkbox"/>	Mercredi 25 novembre	10h30-12h00	65 000 €
<input type="checkbox"/>	Lundi 23 novembre (1)	14h00-15h30	21 000 €
<input type="checkbox"/>	Lundi 23 novembre (2)	17h30-19h00	29 000 €
<input type="checkbox"/>	Mardi 24 novembre (2)	14h00-15h30	29 000 €
<input type="checkbox"/>	Mardi 24 novembre (2)	16h00-17h30	29 000 €
<input type="checkbox"/>	Mercredi 25 novembre (1)	13h00-14h30	21 000 €
<input type="checkbox"/>	Mercredi 25 novembre (1)	15h00-16h30	21 000 €
<input type="checkbox"/>	Mardi 24 novembre	17h00-18h30	35 000 €

Titre prévisionnel du symposium: \_\_\_\_\_

**B** Total réservation  
de symposium

\_\_\_\_\_ € HT



## Proposition de Partenariat Communication

<input type="checkbox"/>	Sacoche des journées	5 000,00 € HT
<input type="checkbox"/>	Cordons ( lanières) pour les badges	2 500,00 € HT
<input type="checkbox"/>	Publicité écran plasma	2 500,00 € HT

### Publicité dans le programme papier

2 <sup>e</sup> de couverture	2500,00 € HT	<input type="checkbox"/>
3 <sup>e</sup> de couverture	2 500,00 € HT	<input type="checkbox"/>
4 <sup>e</sup> de couverture	3 000,00 € HT	<input type="checkbox"/>
Page intérieure	1500,00 € HT	<input type="checkbox"/>

### Insertion sacoches - Votre logo sur les sacoches et/ou les blocs congressistes

<input type="checkbox"/>	Encart 1 pages-R/V-Format A4 max	1 500,00 € HT
<input type="checkbox"/>	Encart 10 pages-R/V-Format A4 max	2 500,00 € HT
<input type="checkbox"/>	Produit ou objet publicitaire logo-typé	2 500,00 € HT
<input type="checkbox"/>	Fourniture des blocs ou stylos logo-typé (1 600 ex )	1 500,00 € HT

**C** Total des packs de communication

€ HT

## Récapitulatif

<b>A</b>	Total réservation de stand	€ HT
<b>B</b>	Total organisation Symposium	€ HT
<b>C</b>	Total pack de communication	€ HT
<b>Total HT</b>		€ HT
<b>TVA 20%</b>	€ HT	
	€ TTC	<b>Total TTC</b>
<b>Acompte 50%</b>		€ TTC

Le règlement TTC du 1<sup>er</sup> acompte de 50% doit être effectué lors de la réservation et le solde réglé au plus tard le 30 septembre 2020. Une facture vous sera adressée dès la réception de votre règlement d'acompte.

## Validation

### Modalités de paiement



Chèque à l'ordre de B4Event, Parc d'activités l'Orée du Mas – Les Lauriers – Av du Golf,  
34670 Baillargues



Virement bancaire

Code IBAN : FR76 3006 6103 8300 0200 6960 172

Code BIC : CMCIFRPP

Je déclare avoir pris connaissance des condition générales de vente dont je possède un exemplaire et que  
j'accepte sans restriction.

Nom et Prénom du signataire : \_\_\_\_\_

Fonction du signataire dans l'entreprise : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

J'accepte les conditions générales de vente ( en annexe du documents)

Signature

Cachet de l'entreprise

## Conditions générales de vente : Edition 2020

B4 EVENT a été mandaté pour l'organisation, la logistique et de l'exposition des JASFGG 2020 et sera donc nommé sous le terme « organisateur » dans ce document.

### Souscription

Pour devenir partenaire ou réserver un emplacement d'exposition, vous devez retourner (par courrier postal ou par fax) au Secrétariat des JASFGG 2020 le ou les formulaire(s) de réservation, dûment complété(s), daté(s) et signé(s). La signature du/ des formulaire(s) de réservation constitue un engagement ferme et oblige le souscripteur à l'acceptation des conditions générales de vente et du règlement général de l'exposition. A réception du/ des formulaire(s) de réservation, **un acompte de 50% devra être réglé** afin de garantir la réservation. Aucune réservation verbale ou téléphonique ne sera prise en compte en dehors de la confirmation écrite reçue par B4EVENT. **Le solde devra être réglé au plus tard le 30 septembre 2020.** Par ailleurs, le non règlement du solde de la facture à cette date entrainera l'annulation immédiate de fait de droit à disposer des réservations demandées, sans remboursement de l'acompte versé.

L'attribution des stands sera faite dans l'ordre d'arrivée des réservations. Après attribution, aucune modification d'emplacement ne pourra être effectuée sans l'accord écrit des organisateurs.

**Tous les règlements doivent être reçus par l'organisateur avant le début des Journées. Aucun exposant/Partenaire ne sera autorisé à commencer l'installation ou à être listé comme exposant/Partenaire dans les publications des Journées jusqu'à ce que le paiement de la somme totale due ne soit réglé à l'organisateur.** Le plan de l'exposition présenté dans ce document est un plan non-contractuel. Il est soumis à l'acceptation de la Préfecture de Paris. B4EVENT se réserve le droit de modifier en fonction des aménagements éventuels de l'infrastructure du Centre des Congrès Paris Marriott Rive Gauche et des agréments délivrés par la Préfecture, l'importance et la disposition des surfaces réservées par l'exposant. En cas de litige, seule la juridiction du Tribunal de Paris sera applicable.

### Acceptation des demandes de réservation

L'organisateur se réserve le droit de ne pas vendre de partenariat à toute firme, société ou organisation dont les activités ne seraient pas directement en rapport avec le thème général de la Manifestation, ou ne répondraient pas aux normes de rigueur souhaitées par le Comité d'Organisation. Les candidatures seront soumises au Comité d'Organisation qui statuera sur les demandes.

## Conditions générales de vente : Edition 2020

### Règlement des factures

La Société **Française de Gériatrie et Gériatrie**, Siret : 318 786 001 00046 /  
Maître d'œuvre des Journées, a mandaté la **Société B4 EVENT** : Siret : 752 638 593 00026  
NAF 8230 Z / FR37752638593 pour l'organisation, la logistique et l'exposition des 40<sup>èmes</sup> Journées  
Annuelles de la Société Française de Gériatrie et Gériatrie, et pour l'encaissement.

Les règlements pourront être effectués par chèque, ou virement bancaire :

- **Par chèque** à l'ordre de **B4EVENT** et envoyé à :

B4 EVENT – Les Lauriers – Parc d'Activité l'Orée des Mas –Avenue du golf– 34670  
BAILLARGUES– France

- **Par virement bancaire** à l'ordre de : B4 EVENT

#### **DOMICILIATION**

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
<b>18206</b>	<b>00355</b>	<b>65024624433</b>	<b>85</b>

#### **IBAN** (International Bank Account Number)

**FR76 1820 6003 5565 0246 2443 385**

**Code BIC** (Bank Identification Code) - Code swift:  
**AGRIFRPP882**

Dans le cas d'un règlement par virement bancaire, veuillez spécifier la raison de votre règlement et le numéro de facture correspondant.

### Annulation (Applicable au partenariat et à l'exposition)

Toute annulation et/ou changement à votre réservation initiale devra être effectuée par courrier au Secréariat du congrès et sera soumise aux conditions d'annulation ci-dessous :

**Jusqu'au 30 juin 2020 : 25% du montant total TTC dû non remboursable.**

**Du 30 juin au 30 août 2020 : 50% du montant total TTC dû non remboursable.**

**À compter du 1er septembre 2020 : Aucun remboursement des sommes dues et versées.**



## Conditions générales de vente : Edition 2020

Une fois la réservation d'un stand d'exposition ou tout autre élément de partenariat confirmé, toute réduction de surface d'exposition ou autre option de partenariat est considérée comme une annulation et sera soumise à ces mêmes conditions d'annulation. Une réduction d'espace d'exposition peut entraîner une modification de l'emplacement de stand par l'organisateur.

### Règlement sur site

Les exposants sont invités à vérifier que toute action engagée dans le cadre des Journées est conforme à la législation française en vigueur en matière de sûreté et sécurité. L'organisateur prendra les mesures nécessaires en cas de non-respect du règlement. L'organisateur se réserve le droit d'interdire totalement ou en partie l'ouverture d'un stand qui pourrait porter préjudice à l'organisation et à l'image des Journées. La décision finale reviendra à l'organisateur.

### Accès à l'exposition

L'accès à l'exposition est strictement réservé aux congressistes et exposants dûment inscrits aux Journées. Pour participer aux sessions scientifiques, les membres des sociétés exposantes doivent s'inscrire aux Journées en tant que congressiste en s'acquittant des droits d'inscription.

### Occupation des stands

Sauf autorisation délivrée au préalable et par écrit par l'Organisateur, les exposants ne sont pas autorisés à partager, sous-louer ou léguer leur stand à quelque autre société.

### Assurance

Le signataire renonce à tout recours contre les organisateurs et propriétaires des lieux et s'engage à souscrire les polices d'assurance nécessaires pour tous les risques encourus par le matériel exposé (vol, dégâts, etc...) ainsi que les responsabilités civiles couvrant le personnel fixe ou intérimaire de son entreprise présents aux JASFGG 2020. En aucun cas l'exposant ne sera couvert par les assurances des organisateurs des JASFGG 2020.

## Conditions générales de vente : Edition 2020

### Force majeure

En cas de force majeure, les dates des JASFGG 2020 et de l'exposition pourront être modifiées ou celles-ci pourront être purement et simplement annulées. Dans cette dernière hypothèse, les sommes disponibles après paiement des dépenses engagées, seront réparties entre les exposants et Partenaires au prorata de leurs versements sans que des recours soient possibles à l'encontre de l'organisateur ou du réalisateur.

### Conditions d'admission et de participation

Les organismes désireux d'exposer acceptent sans réserve les dispositions du règlement intérieur, la réglementation du Centre des Congrès du centre de conférence Paris Marriott Rive Gauche et les prescriptions au droit public applicables aux manifestations organisées en France. Ils acceptent toutes dispositions nouvelles imposées par les circonstances ou dans l'intérêt de la manifestation que l'organisateur se réserve le droit de signifier, même verbalement. Toute dépense liée au non-respect du règlement ou des conditions générales sera facturée à l'exposant. B4EVENT se réserve le droit de modifier ou de compléter les conditions générales de ventes ou le règlement de l'exposition mais l'exposant/Partenaire en sera informé.

### Dossier technique de l'exposant

Un dossier technique de l'exposant sera envoyé à chaque exposant qui aura réservé et payé son stand d'exposition. Ce dossier contiendra toutes les informations concernant les conditions générales, les règles de sécurité, le montage et démontage des stands, les livraisons, les coordonnées des prestataires officiels des JASFGG 2020 et formulaires de commandes de leurs prestations (téléphone, électricité, transport, stockage...).